

Fiche de donnée de sécurité

Identificateur du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	KD627T PIÈGE À CONTRÔLE COLLANT POUR LES RAVAGEURS KD626T PIÈGES COLLANTS POUR PLANTES POT IT
Autres moyens d'identification	KD627T KD626T
Usage recommandé	PIÈGE À CONTRÔLE POUR LES RAVAGEURS
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus
Fabricant	
Nom de la société	KUUS INC.
Adresse	450 TAPSCOTT ROAD SCARBOROUGH, Le M1B 1Y4 Canada
Téléphone	Assistance générale 1-416-298-7724
fournisseur initial	Non disponible.
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec 1-888-226-8832 1-613-996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Le produit n'est pas dangereux

APERÇU DES SITUATIONS D'URGENCE :

VOIES DE PÉNÉTRATION :

VOIES DE PÉNÉTRATION :	EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ
CONTACT AVEC LES YEUX	S.O.
CONTACT AVEC LA PEAU	S.O.
EN CAS D'INGESTION	S.O.
EN CAS D'INHALATION	S.O.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

RISQUES GRAVES POUR LA SANTÉ	Aucun
RISQUES POUR LA SANTÉ SI CONSTANT	Aucun
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION	Aucun

CANCÉROGÉNICITÉ :

ORGANISMES	Aucun
OSHA	Aucun
ACGIH	Aucun
NTP	Aucun
IARC	Aucun
AUTRE	Aucun

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	ppm	mg/m ³
PEL - TWA : Limite d'exposition admissible, moyenne pondérée en fonction du temps de l'OSHA	Aucune établie	Aucune établie
PEL STEL : Limites d'exposition admissibles à court terme de l'OSHA	Aucune établie	Aucune établie
Plafond de la limite maximale d'exposition admissible (PEL) de l'OSHA	Aucun établi	Aucun établi
TLV-TWA - Concentration maximale admissible pondérée en fonction du temps de l'ACGIH	Aucune établie	Aucune établie
TLV STEL - Concentration maximale admissible à court terme de l'ACGIH	Aucune établie	Aucune établie
Plafond de la concentration maximale admissible (TLV) de l'ACGIH	Aucun établi	Aucun établi

Notes

SECTION 4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer à l'eau fraîche pendant au moins 15 minutes, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Retirer la colle avec des essences minérales (white-spirit) ou de l'huile végétale. Laver la peau à l'eau savonneuse.
EN CAS D'INGESTION	Appeler immédiatement un médecin ou le numéro de téléphone des services d'urgence. Ne rien donner par voie buccale et ne pas induire le vomissement sauf indication contraire par un médecin.
EN CAS D'INHALATION	S.O.

Notes

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% PAR VOLUME)	
SUPÉRIEURE	S.O.
INFÉRIEURE	S.O.

POINT ÉCLAIR	
° F	421
° C	216

MÉTHODE UTILISÉE :

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	
° F	S.O.
° C	S.O.

CLASSEMENT DES RISQUES SELON LA NFPA	
SANTÉ	0 (Minimal)
INFLAMMABILITÉ	0 (Minimal)
RÉACTIVITÉ	0 (Minimal)
CLASSEMENT DES RISQUES SELON LA NFPA	
AUTRES	0 (Minimal)
COMMENTAIRES	
MOYENS D'EXTINCTION	Eau, mousse ou gaz inerte
PROCÉDURES SPÉCIFIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Aucune
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	Aucun
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun

Notes

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DEVÉRSEMENT ACCIDENTEL : Mesures à prendre en cas de dispersion ou de déversement du produit : Nettoyage général. Enlever la colle en appliquant des essences minérales sur la zone de déversement, puis laver avec de l'eau chaude et du détergent.

Notes

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE : Entreposer à température ambiante. La durée de conservation moyenne est « stable ». AUTRES PRÉCAUTIONS : Entreposer dans le contenant original dans un endroit frais, sans poussière.

Notes

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
VENTILATION	Non requise
PROTECTION RESPIRATOIRE	Non requise
PROTECTION DES YEUX	Non requise
PROTECTION DE LA PEAU	Le port de gants est recommandé. Dans le cas contraire, aucune.
AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Non requis
PRATIQUES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL	Non requises
DIRECTIVES RELATIVES À L'EXPOSITION	Non requises

Notes

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
ODEUR	Sans odeur ou odeurs synthétiques non-allergènes
ÉTAT PHYSIQUE	Solide
pH TEL QUE FOURNI	Neutre
pH (Autre)	S.O.
POINT D'ÉBULLITION (° F)	S.O.
POINT D'ÉBULLITION (° C)	S.O.
POINT DE FUSION (° F)	171.39
POINT DE FUSION (° C)	77.44
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) à ° F	S.O.
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) à ° C	S.O.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) à ° F	S.O.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) à ° C	S.O.
MASSE SPÉCIFIQUE (H2O = 1) à ° F	S.O.
MASSE SPÉCIFIQUE (H2O = 1) à ° C	S.O.
TAUX D'ÉVAPORATION DE BASE (= 1)	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	S.O.
TENEUR EN MATIÈRES SOLIDES PAR POIDS	100 %
TENEUR EN MATIÈRES VOLATILES PAR POIDS	S.O.
TENEUR EN MATIÈRES VOLATILES PAR VOLUME à ° F	S.O.
TENEUR EN MATIÈRES VOLATILES PAR VOLUME à ° C	S.O.
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV) AVEC L'EAU : Lb / gal	S.O.
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV) SANS EAU : Lb / gal	S.O.
MASSE MOLÉCULAIRE	
VISCOSITÉ à 221° F	9629 cP
VISCOSITÉ à 105° C	9629 cP

Notes

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CLASSEMENT	COMMENTAIRES
STABLE	X
INSTABLE	

STABILITÉ :

CLASSEMENT	COMMENTAIRES
CONDITIONS À ÉVITER (STABILITÉ)	Aucune
INCOMPATIBILITÉ (PRODUITS À ÉVITER)	Aucune
PRODUITS OU SOUS-PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Aucune
CONDITIONS À ÉVITER (POLYMÉRISATION)	Ne se produira pas

Notes

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES : Aucune

Notes

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES : Aucune

Notes

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Les déchets provenant de l'utilisation peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée. L'élimination des déchets doit être effectuée en conformité avec les différentes réglementations fédérales, de l'état et locales en vigueur.

Notes

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
NOM APPROPRIÉ POUR L'EXPÉDITION	Non-requis
CATÉGORIE DE DANGER	Non dangereux
NUMÉRO D'IDENTIFICATION	Non-requis
GROUPE D'EMBALLAGE	Non-requis
MENTION DE L'ÉTIQUETTE	Non-requise

TRANSPORT PAR VOIE MARITIME

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
NOM APPROPRIÉ POUR L'EXPÉDITION	Non-requis
CATÉGORIE DE DANGER	Non dangereux
NUMÉRO D'IDENTIFICATION	Non-requis
GROUPE D'EMBALLAGE	Non-requis
MENTION DE L'ÉTIQUETTE	Non-requise

TRANSPORT PAR VOIE AÉRIENNE

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
NOM APPROPRIÉ POUR L'EXPÉDITION	Non-requis

PARAMÈTRE	COMMENTAIRES
CATÉGORIE DE DANGER	Non dangereux
NUMÉRO D'IDENTIFICATION	Non-requis
GROUPE D'EMBALLAGE	Non-requis
MENTION DE L'ÉTIQUETTE	Non-requise

Notes

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATION	COMMENTAIRES
TSCA (LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES) :	Aucune
CERCLA (LOI GLOBALE SUR L'INTERVENTION, L'INDÉMNISATION ET LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT)	Aucune
SARA TITRE III (LOI PORTANT MODIFICATION ET RÉAUTORISATION DU FONDS SPÉCIAL POUR L'ENVIRONNEMENT)	Aucune
CATÉGORIES DE DANGER 311/312	Aucun
INGRÉDIENTS DEVANT ÊTRE SIGNALÉS 313	Aucun

Notes

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date de la plus récente
version révisée
06/10/2019**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.
